

## Le 7 septembre 2021

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge, le septième jour du mois de septembre 2021 à 19 h 30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Micheline Dufour, Ginette Simard Gendreau, Roger Santerre et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

Le conseiller Jean-Pierre Morlot est absent.  
La directrice générale et secrétaire-trésorière Suzanne Marcoux est présente.

Le maire ouvre la séance à 19 h 30.

**122-21**      **Adoption de l'ordre du jour**  
Proposé par Micheline Dufour  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu en ajoutant en laissant le point varia ouvert.

**\*ADOPTÉ\***

**123-21**      **Adoption avec dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 août 2021**  
Proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 août 2021 soit adopté tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

*La directrice générale dépose le rapport financier mensuel du mois d'août 2021.*

**124-21**      **Comptes à payer**  
Proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Ginette Simard Gendreau  
ET RÉSOLU :

Que le paiement des comptes suivants soit approuvé :

Cotisations employeur fédérales (juillet) payé	1 659,59
Cotisations employeur provinciales (juillet) payé	4 868,40
Élus payé	2 649,20
Directrice générale, inspecteur en voirie, aide voirie et agente de bureau (4 semaines) payé	13 007,48
Pompiers payé	2 470,23
Suzanne Marcoux (plateforme zoom septembre)	23,00
Daniel Tétreault (Inscription congrès FQM - ateliers)	787,58
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,49
Hydro-Québec (éclairage public) payé	277,42
Hydro-Québec (Hôtel de Ville) payé	287,96
Hydro-Québec (caserne) payé	325,99
Hydro-Québec (2 postes de pompage) payé	207,38
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	249,60
Télébec (site de traitement) payé	86,24
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie)	628,78
Sani Éco (traitement matières recyclables août : 3,67 T)	358,67
Régie intermunicipale (Déchets: 13,42 TM / compostage : 6,26 TM) juillet 2021 payé	1 555,12
Régie intermunicipale (Déchets: 13,13 TM / compostage : 7,78 TM) août 2021	1 683,25
Petite caisse (eau, café, livres & attest. médicale formation classe 3 aide voirie, pancarte parc chien)	197,45
Papeterie Coupal (2 agendas)	37,69
P. A. Riverain Bedford (boule remorque et barre d'attelage)	90,26
Purolator ( frais de transport fourniture SSI, analyse eaux usées)	35,14

Mécanique Laco inc. (3 x huile castrol , 4 x Antigél)	50,90
Groupe CCL (pads ronde de sécurité SSI)	128,77
Les Éditions juridiques FD (mise à jour code civil)	108,15
Communication plus ( temps d'antenne SSI - 1 mois)	87,38
Pagenet du Canada inc.(pagettes service incendie)	61,75
Raymond Chabot Grant Thornton (Plan de relance du pôle - 30%)	24 489,67
L'Homme & fils (peinture entretien barrage, peinture dos d'âne Ste-Anne)	169,67
Rona Bedford (matériaux et cadenas parc à chien et planches bois belvédère)	425,78
Pompex (contrat annuel entretien PP1, PP2 et PP3)	2 308,22
Aréofeu (2 Casques et visière SSI et frais de remise de stock)	1 459,22
Jean-Guy Rousselle (Travaux nettoyage sentier parc Fournier)	245,00
Financière Banque Nationale ( intérêts pour règlement d' emprunt 335-10, camion-citerne)	195,00
Spectralite/Signoplus (6 balises coniques orange)	753,59
Napa (cric, chandelle et matériel pour changement d'huile camion et tracteur)	593,34
Groupe Guérin ( location ultra violet / 3 mois)	158,63
Ministère des Finances / Régie du bâtiment ( frais annuel siège élévateur)	89,51
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées 1 mois)	188,56
Aquatech (Rapport SOMAEU mai à juillet et remplacement vacances Serge)	620,30
Les Entreprises Denex (pavage 2 dos d'âne rang Ste-Anne)	4 139,10
Ville de Bedford (collecte matières résiduelles et collecte du verre août )	5 719,16
Centre Mécanique Laverdière (Shop towel, lingettes, brake cleaner + batterie tracteur)	250,64
Groupe LMI (problème de réception des alarmes site de traitement)	1 382,28
Toilettes portatives Sanibert (location 2 toilettes sèches )	303,53
Pierre De Francesco (entretien ménager Hôtel de ville - 1 mois)	110,00
Distribution d'eau RC (nettoyage 2 refroidisseurs )	64,28
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 264,50
	<b>76 955,31</b>

*Je soussignée certifie par les présentes sur mon serment d'office qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2021.*

**\*ADOPTÉ\***

**125-21 Pavage rang St-Charles / libération de la 2<sup>ème</sup> retenue contractuelle de 5 % (décompte progressif no 3)**

**Considérant** la réception du décompte progressif numéro 3 et du certificat de réception définitive des ouvrages pour le pavage du rang St-Charles, en date du 24 août 2021, présenté par l'ingénieur de Tetra Tech QI, responsable du dossier no 40645TT;

Il est proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Ginette Simard Gendreault  
ET RÉSOLU :

D'accepter la libération du 2<sup>ème</sup> 5% de retenue contractuelle du pavage rang St-Charles, au montant de 3 644,52 \$ taxes incluses et d'en autoriser le paiement à Pavage Maska inc.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

**126-21 Pavage chemin Walbridge / libération de la 2<sup>ème</sup> retenue contractuelle de 5 %**

**Considérant** les travaux de pavage du chemin Walbridge par l'entrepreneur Pavage Maska inc., et la retenue contractuelle restante de 5% ;

Il est proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Micheline Dufour  
ET RÉSOLU :

D'accepter la libération du 2<sup>ème</sup> 5% de retenue contractuelle du pavage du chemin Walbridge, au montant de 1 222,25 \$ taxes incluses et d'en autoriser le paiement à Pavage Maska inc.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

**127-21      Offre de service de la firme PG Solutions pour le système informatique municipal**

Considérant l'offre de service de la firme PG Solutions pour l'acquisition des logiciels municipaux incluant les services d'installation, d'activation et d'accompagnement;

Considérant que le tarif annuel du service de soutien de la firme PG Solution constitue une économie de 50 % comparativement au service informatique actuel de la FQM;

Il est proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Ginette Simard Gendreault  
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de service de la firme PG Solutions pour l'acquisition des logiciels municipaux au montant de 10 680 \$, pour les services d'installation, d'activation et d'accompagnement un montant approximatif de 7 540 \$ (sans formation) et les tarifs annuels de soutien au montant de 2 480 \$.

Que le paiement du service soit réparti sur en deux versements, soient un premier en 2021 et un deuxième au début 2022, tel que proposé dans l'offre de service.

Que la dépense pour 2021 soit prise à même le surplus accumulé.

D'autoriser la directrice générale à la signature des documents relatifs à ce contrat.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

**128-21      Demande au pacte rural de la MRC Brome-Missisquoi pour le projet des panneaux d'interprétation des bâtiments municipaux**

Considérant le projet de la municipalité pour la fabrication et l'installation de panneaux d'interprétation des bâtiments municipaux;

Il est proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU :

Que les membres du conseil appuient le projet de la municipalité dans sa demande de subvention au pacte rural de Brome Missisquoi au montant de 8 000 \$ pour la fabrication et l'installation de panneaux d'interprétation des bâtiments municipaux;

La municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge s'engage à contribuer financièrement pour ce projet pour un montant de 1 000 \$.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.*

**129-21      Versement de la subvention 2021 au Comité des Loisirs de Notre-Dame**

Proposé par Carole Danserau  
Appuyé par Ginette Simard Gendreault  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le versement du solde de la subvention 2021 au Comité des Loisirs de Notre-Dame au montant de 5 060,35 \$.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.*

**Plan stratégique en développement bioalimentaire 2021-2023 / démarche municipalité nourricière**

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté la politique bioalimentaire 2018-2025 *Alimenter notre monde* porteuse de grandes orientations permettant d'aborder des enjeux actuels associés au secteur bioalimentaire et à l'alimentation;

Considérant que le Centre Local de Développement (CLD) de Brome-Missisquoi a adopté via la résolution no. 4314-1020 le plan stratégique en développement bioalimentaire 2021-2023 afin de s'assurer de :

- La pérennité du territoire et des activités agricoles;
- La prospérité des entreprises;
- Le dynamisme des communautés rurales;
- Une plus grande autonomie alimentaire, soit la possibilité pour nos entreprises de transformer leurs productions et de les commercialiser ici, et pour nos habitants de subvenir à leurs besoins de base à l'année;
- La sécurité alimentaire de sa population;
- La durabilité et la résilience de son système alimentaire local;

Considérant que le plan stratégique en développement bioalimentaire 2021-2023 met de l'avant le positionnement *MRC nourricière à saveur entrepreneuriale* et que la mobilisation des municipalités autour du concept de communauté nourricière en les outillant via des activités de sensibilisation, de communication, de formation et d'accompagnement est identifiée comme action prioritaire;

Considérant que l'initiative *Village nourricier* telle que définie par l'organisme sans but lucratif Vivre en Ville mobilise les élus, citoyens, entreprises et autres acteurs de la communauté dans le but de poser des actions pour construire un système alimentaire résilient et à échelle locale peu importe la taille de la municipalité;

Considérant la municipalité souhaite adopter le cadre de référence *Village nourricier* avec ses cinq ingrédients pour développer sa vision, ses stratégies et ses actions prioritaires. Les cinq ingrédients sont :

1. Un territoire productif
2. Des entreprises prospères et durables
3. Un accès amélioré aux aliments sains
4. Une demande de proximité accrue
5. Un cycle de vie optimisé;

Considérant qu'un Village nourricier contribue à l'épanouissement des sphères économique, environnementale et sociale, soit les trois piliers du développement durable;

Considérant que le MAPAQ lancera un deuxième appel de projets du *Programme de développement d'une communauté nourricière (PDCN)* permettant de subventionner la réalisation d'un portrait, d'un diagnostic, d'une vision concertée et d'un plan d'action;

Il est proposé par Ginette Simard Gendreau  
Appuyé par Micheline Dufour  
ET RÉSOLU :

De participer activement à la mise à œuvre du plan stratégique en développement bioalimentaire 2021-2023 du CLD, notamment par :

- L'utilisation du lexique commun *Mots-clés du bon ambassadeur*;
- La participation aux activités de sensibilisation, de communication, de formation et d'accompagnement liées au positionnement *MRC nourricière à saveur entrepreneuriale* ;
- La collaboration à la mise à jour du portrait du secteur bioalimentaire;

- De continuer les actions de soutien, financement et accompagnement du jardin pédagogique intergénérationnel;
- D'entreprendre une démarche pour devenir un Village nourricier;
- De déposer une demande au prochain appel de projets PDCN;
- De nommer Carole Dansereau, conseillère de la municipalité comme intermédiaire auprès du CLD pour la démarche MRC nourricière à saveur entrepreneuriale;

**\*ADOPTÉ\***

**131-21 Barbecue-bénéfice de la Société d'agriculture de Missisquoi (18 septembre 2021)**

Proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU :

D'autoriser de faire un don au montant de 125 \$ à la Société d'agriculture de Missisquoi pour leur Barbecue-bénéfice qui aura lieu le 18 septembre 2021.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

**132-21 Renouvellement des représentants municipaux de l'Organisme du bassin versant**

Proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Ginette Simard-Gendreault

ET RÉSOLU :

De nommer le conseiller Roger Santerre représentant municipal auprès de l'Organisme du Bassin Versant Baie Missisquoi.

**\*ADOPTÉ\***

La levée de l'assemblée est demandée par Micheline Dufour à 20:40.

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière